

LA VIE À L'ALPAGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	La vie à l'alpage
En bref	Un séjour pour découvrir la vie à l'alpage dans un cadre rustique
Descriptif de l'activité	<p>La vie au grand air ! Dans un cadre rustique, les différentes facettes du travail à l'alpage s'offrent au visiteur. Après l'installation, il est temps de partager un bon repas : une fondue suivie de meringues et crème du chalet. Après la nuit en dortoir et un petit déjeuner copieux, assister à la fabrication du fromage L'Etivaz AOP. Durant le séjour, des produits de l'alpage sont disponibles en vente directe.</p> <p>N.B. Les boissons ne sont pas comprises dans le prix et se paient sur place en cash.</p>
Dates	Samedi-dimanche 22-23 juin 2024, samedi-dimanche 31 août- 1^{er} septembre 2024
Horaire	17h00 samedi - 11h00 dimanche
Lieux du rendez-vous	Chalet du Col de Chaude (Villeneuve VD)
Lieux de l'activité	Chalet du Col de Chaude (Villeneuve VD)
Programme indicatif	<p>17h : Accueil au chalet.</p> <p>Repas du soir avec fondue, meringues et crème du chalet.</p> <p>Possibilité de balade jusqu'au lac de l'Hongrin.</p> <p>Nuit en dortoir avec sac de couchage.</p> <p>Dimanche matin petit déjeuner et fabrication du fromage L'Etivaz entre 8h et 11h.</p> <p>Retour individuel, 2h de marche jusqu'aux Rochers-de-Naye ou rejoindre les Allières pour prendre le train jusqu'à Montreux (environ 2h30).</p>
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none">• Sac de couchage• Habits chauds, adaptés à un séjour à l'alpage• Bonnes chaussures (chaussures de marche)• De l'argent en cash pour payer les boissons sur place
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants, catégories et âges	Adultes, dès 13 ans Enfants, dès 3 ans
Nombres (min. – max.)	Pas de minimum, maximum 10 personnes

Niveau Accès à pied depuis les Rochers-de-Naye : depuis les Rochers-de-Naye, partir en direction du jardin alpin La Rambertia sur un sentier de randonnée, descendre sur Plan d'Areine puis poursuivre en direction du Col de Chaude. Une fois le col atteint, suivre la route qui descend en direction du Chalet d'alpage du Col de Chaude (direction Château-d'Œx, les Mosses, à l'opposé du Lemman).
Compter 1h30 pour parcourir les 4,5km et 490 mètres de dénivelé négatif.

Autres informations **Les boissons ne sont pas comprises dans le prix et se paient sur place en cash.**

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Lieu de rendez-vous : Chalet du Col de Chaude, train Montreux – Rochers-de-Naye puis 1h30 de marche en descente jusqu'au chalet.
Accès à pied depuis les Rochers-de-Naye : depuis les Rochers-de-Naye, partir en direction du jardin alpin La Rambertia sur un sentier de randonnée, descendre sur Plan d'Areine puis poursuivre en direction du Col de Chaude. Une fois le col atteint, suivre la route qui descend en direction du Chalet d'alpage du Col de Chaude (direction Château-d'Œx, les Mosses, à l'opposé du Lemman).
Accès au chalet en voiture : compter 30 minutes depuis Villeneuve. Depuis Villeneuve, prendre la route de Chaude en direction de Sonchaux - Col de Chaude pendant environ 6km puis bifurquer en direction du Col de Chaude (suivre les panneaux). Continuer jusqu'à la fin de la route pour atteindre le chalet d'alpage.

Attention à ne pas suivre l'itinéraire sur Google Maps, la route du Plancudrey n'est pas carrossable sur toute la longueur.

Horaires des transports publics

Aller	
Montreux – Rochers-de-Naye	14h19 – 15h07
Retour	
Rochers-de-Naye – Montreux	13h12 – 14h08*

*Toute les heures jusqu'à 18h12

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888

Carte Voir en annexe en fin de document

TARIFS

Tarif de base adulte Dès 16 ans, 60.-

Tarif de base enfant Dès 3 ans, 35.-

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription	Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch 0848 110 888 Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi
Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
Paiement	Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.
Annulation	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.</p>
Assurances	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.

